

**COMPTE RENDU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 février 2012
A la salle des fêtes de Minversheim**

Date de la convocation : jeudi 09 février 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Lienhardt Marc, Holtzmann Yvette, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Krauth Pierre-Paul, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot; Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Boisson Valérie, Freund Bernard, Decker Régine, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 04

Klein Marcel (Issenhausen), Maisonnasse Patrick, Recht Emmanuel, Ruest Jean-Paul

Pouvoirs : 03

Hammann André, Criqui Jean-Marie, Ball Christophe

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Holtzmann Yvette, Adjointe au Maire de Minversheim

Après les souhaits de bienvenue de Monsieur Lienhard, Maire de Minversheim, le Président Monsieur Bernard Ingwiller remercie l'ensemble des délégués pour leur présence. Il salue la présence de la presse.

Après avoir procédé à l'appel, il constate que le quorum pour délibérer est atteint et déclare la séance ouverte.

Présentation des ambassadeurs du tri

1^{er} Point à l'ordre du jour - Approbation du Procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 à Schwindratzheim

Le Procès-verbal du 15 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité

2^{eme} Point à l'ordre du jour - FINANCES : Présentation des comptes administratifs : budget principal 2011 et budget ordures ménagères 2011

3^{eme} Point à l'ordre du jour : SAGEECE - programme de restauration 2012

Vu le programme de restauration 2012 du SAGEECE

Vu l'exposé du Vice-Président et la présentation des actions,

		Montant HT
Restauration Zorn	de Wilwisheim à Hochfelden	27 640,00
Restauration Zorn	de Hochfelden à Waltenheim	26 600,00
Fossé du Lienbach	de Wilwisheim à Melsheim	14 820,00
	TOTAL	69 060,00
	Arrondi à	70 000,00

Le Conseil de communauté après en avoir délibéré,

APPROUVE la programmation 2012 de restauration du SAGEECE pour un montant de 70 000 €HT

AUTORISE le Président à signer les bons de commande et tout autre document relatif à cette affaire

SOLLICITE les aides du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'agence de l'eau Rhin Meuse

Vote à l'unanimité

4eme Point à l'ordre du jour : SAGEECE - programme d'entretien 2012-2017

Vu les prévisions du programme d'entretien 2012-2017 du SAGEECE

Vu l'exposé du vice-président,

		Montant HT
80 KM de cours d'eau		
3€le mètre linéaire - 1 passage par an 250 000 €soit 50 000/an		
Année Juin 2012-2013		50 000,00
Année Juin 2013-2014		50 000,00
Année Juin 2014-2015		50 000,00
Année Juin 2015-2016		50 000,00
Année Juin 2016-2017		50 000,00
TOTAL		250 000,00

Le Conseil de communauté après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'entretien 21012-2017 du SAGEECE pour un montant de 250 000€HT

AUTORISE le Président à signer les bons de commande et tout autre document relatif à cette affaire

SOLLICITE les aides du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'agence de l'eau Rhin Meuse.

Vote à l'unanimité

5eme Point à l'ordre du jour : Gestion du personnel : ambassadeurs du tri

Vu l'arrêté préfectoral n°2012/06 du 30 janvier 2012 concernant les CAE-CUI fixant les modalités et le montant des aides de l'Etat pour l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Vu la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

CRÉE deux postes de CAE au sein de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, pour exercer les fonctions d'Ambassadeur du tri à raison de 20h par semaine. Ces contrats à durée déterminée seront conclus pour 6 mois à compter du 20/02/2012 (renouvelable jusqu'à 24 mois).

↘ L'Etat prendra en charge 90 % du SMIC horaire brut dans la limite de 20h hebdomadaire

FIXE la rémunération au SMIC, avec une variation maximale de plus 20%

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à cette embauche.

Vote à l'unanimité

6eme Point à l'ordre du jour : Subventions aux associations

Vu le guide des interventions pour le soutien à l'animation de la vie associative,

Vu la demande des associations au titre de la fiche N°8 « soutien aux actions du contrat territorial pour la jeunesse »

Vu la notification du 07 mars 2011 fixant la participation 2011 du Conseil Général à 3 800 € pour le soutien des projets s'inscrivant dans la démarche du contrat territorial pour la jeunesse,

Vu la délibération du 28 avril 2011 fixant la participation 2011 de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à 3 800 €

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions aux associations conformément aux dispositions prévues dans le guide de soutien à la vie associative pour un montant total de 7 600 €:

projet	Porteur du projet	Subvention allouée
Spectacle de printemps	Service animation jeunes FDMJC du Bas-Rhin	3 000 €
Fête de la jeunesse	Service animation jeunes FDMJC du Bas-Rhin	400 €
Pratiques culturelles de proximité	Service animation jeunes FDMJC du Bas-Rhin	1 700 €
Diffusion culturelle et sensibilisation à la citoyenneté	ASL de Mittelhausen	2 500 €
TOTAL		7 600 €

Vote à l'unanimité

7eme Point à l'ordre du jour : Divers

- Inauguration de la Maison de Pays le 31 août 2012 à 16h00
- Inauguration du groupe scolaire intercommunal le 29 septembre 2012 à 10h30

Clôture de la séance 22h00

Le Président,
Bernard INGWILLER